



Conseil d'école

Jeudi 24 juin 2021

PROCES-VERBAL

Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du procès-verbal du conseil d'école du 23 mars 2021
2. Motion RASED de Vendée
3. Présentation des missions de la médiatrice éducative municipale
4. Actions menées en 2020/2021
5. Préparation de la rentrée 2021/2022
6. Réhabilitation de l'école
7. Développement numérique
8. Sécurité

Représentants de parents	Mairie	DDEN	Equipe enseignante
M. BONNEAU Mme BOTELHO Mme ROGER	M. BOUANCHEAU Mme GUINAUDEAU Mme COSHIERI	Mme BARSİ	Mme MERLET Mme ROUX DE REILHAC Mme GARDETTE Mme GUILLET Mme FORTIN Mme FAIT M. CHALON Mme BROCHARD Mme LAMBERT M. BOUILLAUT

Excusés :

- M. ARNOUX – IEN de la circonscription des Herbiers
- Mme DEFONTAINE & BROCHARD – enseignante
- Mmes CORNUAU, BOUSSEAU, DELOGE-BARBE, RAMPILLON & FELLER – représentantes de parents

1. Modification et vote du procès-verbal du conseil d'école du 23 mars 2021.

Le procès-verbal du conseil d'école du 23 mars 2021 est accepté à l'unanimité.

2. Motion RASED - Vendée

La motion est votée à la majorité / à l'unanimité.

Mme Barsi, DDEN, souhaiterait que les RASED puissent communiquer sur le nombre d'élèves qui n'ont pu être accompagnés cette année faute de moyens.

3. Présentation des missions de la médiatrice éducative municipale

BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)

- * Accueillir des classes
- * Animer un atelier « Lecture à voix haute »

TEMPS DU MIDI

- * Accompagnement des enfants et plus spécifiquement les enfants en situation difficile.
- * Garante de l'organisation et des agents.
- * Maintenir une cohérence éducative.
- * Organisation des services et plan de tables en lien avec les agents de restauration.
- * Lien avec les familles (via la fiche transmission ou via des échanges oraux), les enseignants et la mairie.

CHARTE DE VIE

- * Elaborer la charte en lien avec les différents acteurs (élèves, enseignants, agents, familles,...)
- * Concevoir le support de communication.
- * Suivre sa mise en application sur les temps ville.

MÉDIATRICE ÉDUCATIVE MUNICIPALE

CME (Conseil Municipal des Enfants)

- * Concevoir, élaborer et planifier le CME
- * Suivre le dispositif (partie administrative et financière)
- * Analyser et évaluer les actions au regard des objectifs pédagogiques.
- * Gérer les relations avec les différents acteurs (les élus, les écoles élémentaires de la ville des Herbiers, les agents, les enseignants,...)

VIE QUOTIDIENNE

- * Gérer et relayer les petits travaux de l'école.
- * Gérer le stock des produits d'entretien et EPI.
- * Connaître les différents protocoles et leurs applications.
- * Maintenir un lien entre le service scolaire et l'école (échanges d'informations, transmission de documents,...)

CLAS

(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

- * Mettre en œuvre le dispositif CAF
- * Coordonner et organiser le projet. Suivi administratif, financier des actions.
- * Accompagner et former les accompagnateurs bénévoles.
- * Maintenir un lien avec les familles les enseignants et la mairie (contractualisation, sortie, échanges quotidiens...), .

4. Suite des actions menées en 2020/2021

Conseil des Elèves

Le dernier Conseil des Elèves n'a pas eu lieu compte-tenu de la densité de cette fin d'année. La reprise de cette instance sera effective dès le mois de septembre afin de mettre en application la Fleur du Respect.

EPS

Les dernières interventions ont eu lieu comme prévu.

CP & CP-CE1	CE1 & CE1-CE2	CE2	CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 & CM2
Jeux olympiques	Handball	Jeux d'opposition	Cirque CO
Jeux collectifs	CO	Jeux de raquettes	Tchoukball

La semaine Olympique et Paralympique se déroulera du 24 juin au 2 juillet sur le site de l'Etendue.

Pour l'année 2021/2022, Laurent TELLIER assurera seul les interventions sportives de l'école Jacques Prévert.

Education musicale

Le projet des CM s'est finalisé par une représentation aux autres classes. Une captation vidéo a été réalisée pour les classes de CM1 et CE2-CM1 puis partagée sur e-primo comme évoqué lors du dernier Conseil d'Ecole.

CP, CP-CE1, CE1 & CE1-CE2	CE2, CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 & CM2
Toutes les semaines jusque février	Tous les quinze jours jusque juin
<i>Films & dessins animés</i>	<i>Films & dessins animés</i>
Spectacle au sein de l'école pour les autres classes	Spectacle au sein de l'école pour les autres classes

Prévention routière / premiers secours

Pour cause de COVID, certaines interventions de prévention routière n'ont pas pu avoir eu lieu.

En partenariat avec l'ASSE 85 (sauvetage et secourisme), la classe de CE2 bénéficiera le vendredi 25 juin de 11h00 à 12h00 d'une intervention des élèves de 1^{ère} bac pro « Métiers de la sécurité » du lycée St Gabriel.

Natation

De septembre à décembre (5 séances sur 5 sem - mardi)	De décembre à mars (10 séances sur 10 sem - mardi)	De mars à juin (5 séances sur 5 semaines – mardi et jeudi)
CE2-CM1 / CM1-CM2 A ☒ CM1-CM2 B & C ☒	CE2 > séances annulées	CP > séances annulées Tous les CE1 > 3 séances pour chaque classe ont pu être organisées en cette fin d'année

Programmation culturelle & Passeport Civisme

« Haroun et la mer des histoires » : le spectacle a pu être présenté aux classes inscrites. (CP, CP/CE1, CE1, CE2)

La communauté de communes a relancé en cette fin d'année les interventions de La Cicadelle / L'Usine Piquante > certaines classes ont pu y participer : CP/CE1, CE2, CM1, CM1/CM2, CM2

Passeport civisme : certaines actions ont été moins développées comme celle en lien avec les aînés (envoi d'une carte au lieu d'une visite), certains changements ont eu lieu comme pour la visite patrimoniale. L'action « Devoir de mémoire » n'a rencontré qu'un succès en demi-teinte.

Sorties scolaires : toutes les classes auront une sortie de fin d'année (Manoir des Sciences, Historial de Vendée, Aérodrome de Cholet, Sables d'Olonne, sorties pédestres et cyclistes sur Les Herbiers)

CAUE : le projet se finalise les 24 et 25 juin. 5 classes vendéennes dont 3 de l'école ont participé à ce projet.

Ecole & cinéma : 2 annulations sur 3 projections. Les élèves assisteront à cette dernière séance dans les jours qui viennent. La conseillère départementale en arts visuels a pu intervenir dans certaines classes pour mener quelques travaux en lien avec l'opération.

Projet SLAM des CM2 : Suite à la réalisation du clip par les CM2, les artistes HK et Saïd Zarouri ont été accueillis à l'école le 7 juin dernier. Un film de la journée sera proposé via e-primo d'ici la fin d'année.

Projet « Le Petit Poucet » : réécriture du conte, remise en mots, réalisation de décors, prise de photos et montage en stop motion pour la classe de CM1-CM2

Projet « Les Korrigans » : oral de prestige et réalisations plastiques en classe de CE2-CM1

La qualité de la formation « français » dispensée cette année par l'équipe de circonscription a permis l'émergence de ce type de projets.

5. Préparation de la rentrée 2021/2022

L'ouverture de la 10^{ème} classe hors-ULIS (11^{ème} dans les faits) a été actée ce jour (report du CTSD du 17 juin 2021). Le poste est d'ores et déjà pourvu : Bernard DARIEL sera nommé sur l'école à la rentrée.

L'évolution et les prévisions d'effectifs sont les suivantes.

Années	Nombre d'élèves (+ ULIS)	Nombre de classes
2010 - 2011	198 + 12 = 210	8
2011 - 2012	201 + 12 = 213	8
2012 - 2013	206 + 12 = 218	8
2013 - 2014	211 + 12 = 223	9
2014 - 2015	205 + 12 = 217	9
2015 - 2016	209 + 12 = 221	9
2016 - 2017	204 + 13 = 217	9
2017 - 2018	212 + 12 = 224	9
2018 - 2019	219 + 12 = 231	9
2019 - 2020	231 + 12 = 243	10
2020 - 2021 (au 22 juin 2021)	239 + 11 = 250	10
Prévisions 2021-2022	240 + 12 = 252	11

Prévisions détaillées par niveau (hors ULIS au 22-06-21) :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
44	43	50	51	52

Le Conseil des Maîtres a d'ores et déjà lancé les nécessaires réflexions liées à la répartition des élèves. Compte-tenu des arrivées et départs de l'été sur la ville des Herbiers, rien ne sera acté définitivement d'ici la fin août. Comme chaque année, les listes de classe seront affichées le jour de la pré-rentrée à savoir le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 12h00.

6. Développement numérique

Lors des deux derniers Conseils d'Ecole, les points traités étaient les suivants :

(Les réponses de la municipalité inscrites en vert nous sont parvenues le vendredi 26 juin suite à la sollicitation de la DSI.)

- Classe mobile : l'équipe enseignante avait validé, en mars 2021, la mise à disposition d'une armoire spécifique à installer dans le placard de la salle de reprographie. La mairie devait s'assurer de trouver le budget nécessaire pour cet achat. Pour information, cette demande a été formulée pour la 1^{ère} fois en mars 2018. Qu'en est-il aujourd'hui ?
 - Cette armoire n'était pas prévue au budget. Au vu des crédits disponibles cette année, il ne sera pas possible de l'acquérir en 2021. La proposition sera faite de l'inscrire au BP 2022.
 - La municipalité n'a donc pas pu dégager le budget nécessaire pour valider cet achat contrairement à ce qui a été annoncé par l'adjoint au maire lors du Conseil d'Ecole du 23 mars 2021.

- Relais téléphonique : selon la DSI, le matériel était disponible en novembre 2020. Finalement, il ne l'était plus en mars 2021 et la commande devait être passée. A l'heure actuelle, rien ne semble modifié. Pour information, cette demande a été formulée suite aux travaux du bâtiment central de l'été 2019.
 - Le relais téléphonique a bien été livré au service informatique. Son installation doit être programmée selon les disponibilités du service qui rattrape actuellement le retard dans le déploiement des nouveaux postes, suite à la mise en œuvre forcée du télétravail.
- Utilisation de la fibre : non effective depuis l'installation du début d'année 2019. Où en sommes-nous malgré de multiples prévisions d'intervention ?
 - Pour rappel, la fibre a été déployée courant 2019 et mise en service le 6 novembre 2019 sur le site de l'école Prévert. Toutefois, la fibre installée à l'école Prévert était reliée à la Mairie, ce qui nécessite une intervention du service informatique pour dissocier les connexions. Or, le contexte sanitaire a largement contribué à la modification du calendrier d'intervention du service informatique. Une intervention était prévue pendant les vacances de printemps 2021 mais les dates ont été modifiées précipitamment et le service informatique n'a pas pu suivre cette modification de calendrier. L'intervention, si elle avait été maintenue, aurait conduit à une coupure réseau durant la période de présence des enseignants. D'où la décision de ne pas intervenir. Le nécessaire est programmé cet été afin que la fibre soit effective à l'école Prévert en septembre 2021.
- « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » : l'intégration au schéma directeur numérique scolaire est-elle effective ?
 - Après étude du dossier et échanges avec l'inspecteur académique, il s'avère que le matériel en état de fonctionnement est exclu du plan de relance. Or, il n'y a pas de subvention pour le renouvellement de matériel
- Où en est le programme de remplacement des VPI ?
 - Tout le calendrier figure dans le Schéma Directeur, validé par les élus. Il s'agit d'un plan prévisionnel de déploiement que le service informatique s'efforce de suivre dans la limite des imprévus. La question du remplacement des VPI est prévue pour 2022.
- La configuration des passerelles commandées chez CX informatique sera-t-elle effective à la rentrée ?
 - La configuration des passerelles sera effective à la prochaine rentrée scolaire. Le service informatique doit encore récupérer l'ensemble des passerelles déjà en activité afin de tout paramétrer sur le même modèle.
- L'ensemble du matériel informatique est-il acheté pour la 11^{ème} classe (ordinateur portable, VPI, enceintes). L'installation des connectiques et du matériel sont-elles programmées ?
 - Le matériel informatique est bien prévu pour la 11^e classe : VPI en stock et PC portable pour l'enseignant configuré cet été. Les enceintes sont en nombre suffisant pour cette classe également. L'installation est en cours de programmation par les services techniques de la Ville.

7. Réhabilitation de l'école

Questions des représentants de parents élus (en bleu) :

1) Nous sommes sans nouvelle quant à la stratégie de la mairie concernant la restauration scolaire. Des rumeurs circulent sur la qualité et le changement de tarif de la restauration. **Est-ce que la mairie peut apporter des précisions/affirmations ?**

2) Nous sommes restés sans réponse à notre courrier collectif du 11 mai dernier, adressé à Monsieur Bouancheau et à madame Le Maire. **Pourquoi ?** Pour rappel, ce courrier faisait suite à la promesse de Monsieur Bouancheau faite lors du dernier conseil d'école. Nous avons rapporté en page 5 point 6 :

"Réhabilitation de l'école : Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient, comme énoncé lors des dernières commissions « travaux », connaître les décisions actées quant à l'avenir du restaurant scolaire. M. Bouancheau s'engage à répondre pour la fin avril 2021." **Nous souhaitons donc revenir sur les points évoqués dans le courrier.**

3) La onzième classe est maintenant validée (jeudi 17/06). Il est urgent d'entreprendre les travaux. **La mairie peut-elle s'engager quant à une date de fin de travaux ?** Il nous semble que la fin août est un dernier délai afin que l'enseignant puisse préparer sa classe. En effet, la rentrée est le 2 septembre : il est impératif que les travaux soient terminés quelques jours avant la rentrée soit le 27/08 au plus tard.

4) C'est le deuxième immeuble adjacent au bâti de l'école que la mairie achète, le premier (ex bar des sports) n'a pas été incorporé à l'école malgré les demandes de l'école. Lors du dernier conseil d'école, M. Bouancheau nous a averti que les projets de travaux sont suspendus à cause de ce potentiel deuxième achat. **Où en sommes-nous et sera-t-il incorporé à l'école ? Où en est le projet, quand sera-t-il présenté aux parties prenantes ?**

Les travaux prévus pour l'été 2021 sont les suivants :

- installer la 11^{ème} salle sous forme de modulaires
- y adjoindre un bloc sanitaire afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'école
- supprimer la structure devant la classe de CP
- en installer une nouvelle devant la salle des maîtres
- finaliser l'accès à la cantine modifiant la pente d'accès PMR
 - La municipalité annonce que tout sera installé pour la dernière semaine d'août (à savoir du 23 au 27 août).

Malgré les diverses sollicitations, la communauté éducative déplore le manque de communication et de vision sur le projet de réhabilitation.

- Quid de l'installation des 2 classes dans le bâtiment du périscolaire ? Quid de l'installation du service périscolaire dans le bâtiment du Champ de Foire ?
- Quid de la création de l'ascenseur du bâtiment principal annoncée pour 2022 ?
- Quid du scénario décidé en décembre 2020 pour :
 - o la pérennisation de la 11^{ème} salle pérenne (si les effectifs le permettent)
 - o la salle de restauration en capacité d'accueillir tous les demi-pensionnaires sur 2 services
 - o la salle polyvalente adaptée
- Quid des toilettes en qualité et nombre insuffisant ?
- Quid du reverdissement de la cour (en lien avec l'axe 1 du projet d'école rédigé en 2018) ?
- Quid des enduits des murs extérieurs donnant sur la cour ?

Le 19 avril 2021 lors du Conseil Municipal, Christophe HOGARD (1^{er} adjoint de la ville des Herbiers) déclarait que : « les travaux de l'école Jacques Prévert seraient de plus grande ampleur que ce qui a été réalisé initialement » et que « la totalité des travaux serait réalisée plus vite que prévue ». (salle d'activité, préau complémentaire, 11^{ème} classe en modulaire puis définitive, ascenseur...)

➤ M. Bouancheau répond aux sollicitations et annonce les faits suivants :

- le scénario de réhabilitation était suspendu aux décisions liées à la restauration scolaire et à l'acquisition d'une maison adjacente à l'école (maison Bolteau). C'est pour ces raisons que M. Bouancheau n'a pas répondu au courrier des représentants de parents. Des excuses sont présentées pour ce manquement. Désormais, des décisions ont été prises :
 - o la production des repas restera en régie mais sera transférée à la cuisine centrale. A terme, il n'y aura donc plus de cuisine à l'école Jacques Prévert, juste un office.
 - o La cuisine centrale alimentera toutes les écoles publiques et les EHPAD.
- Les dépenses non réalisées en 2021 n'ont pas été transférées à d'autres travaux. Ces budgets seront donc ajoutés à ceux de 2022.
- Les éléments du programme de réhabilitation sont donc les suivants :
 - o Pour la restauration scolaire
 - Installation d'un modulaire temporaire rue Huteau pour la salle de restauration
 - Création de l'office au rez-de-chaussée de la maison Huteau (ancienne médecine scolaire)
 - Démolition de la salle de restauration existante
 - Construction d'un bâtiment neuf comprenant salle de restauration + préau + WC + salle polyvalente. L'objectif est évidemment de limiter le nombre de services à 2 et non 3 comme à l'heure actuelle. Durant l'utilisation du modulaire, le fonctionnement à 3 services restera de rigueur.
 - La maison Bolteau sera rénovée en commerce et logements.
 - o Pour le bâtiment du Champ de Foire :
 - Les 2 classes (Mmes Défontaine et Merlet) seront transférées dans le bâtiment actuel de la périscolaire
 - Le périscolaire actuel sera transféré dans le bâtiment du Champ de Foire qui sera rénové.
 - Le changement de destination de ces bâtiments est prévu pour l'été 2022.
 - o L'ascenseur sera installé dans le bâtiment central comme prévu.
 - o La salle polyvalente, de par sa vétusté, sera à terme détruite. Les enseignants et les parents élus rappellent qu'il serait judicieux de construire en cette place des WC en qualité et nombre suffisants ainsi qu'un préau. Il est également précisé qu'une commission « travaux » doit impérativement se tenir avant les congés d'été. La municipalité s'engage à l'organiser avant le 09 juillet.

Les parents élus renouvellent leur questionnement quant au tarif appliqué à la rentrée prochaine. Ils s'attendent à une baisse des tarifs due aux économies d'échelle réalisées par la municipalité.

➤ M. Bouancheau annonce une augmentation de 40 c / repas ce qui portera le coût d'un repas à 4.50 € dès septembre 2021.

Les parents élus s'insurgent d'une telle augmentation sans avoir été ni consultés ni informés. Ils précisent que :

- « c'est la 3^{ème} augmentation en 3 ans, augmentation supérieure à l'inflation »
- « les salaires des parents d'élèves n'ont pas augmenté de la même manière depuis »
- « cette augmentation est injustifiée et que la municipalité fait payer ses choix politiques aux parents des écoles publiques »
- « les tarifs qui seront pratiqués seront au-delà de ceux pratiqués dans les autres communes et dans toutes les écoles privées herbretaises »
- « l'attractivité des écoles publiques n'en sera que rabaissée »
- « les familles seront informées très rapidement de cette décision scandaleuse »
- M. Bouancheau indique qu'il va faire faire part du mécontentement des représentants de parents à ses collègues élus de la municipalité des Herbiers.

Rappel : Evolution du prix des repas (données transmises par les représentants de parents élus)

2018	2019	2020	Prévisions pour 2021
3.45 €	3.90 €	4.10 €	4.50 €*

* 30 % d'augmentation depuis 2018

Les parents demandent que la commission « travaux » programmée avant le 09 juillet soit suivie d'une commission « restauration ».

M. Bouancheau valide la tenue des deux commissions.

8. Sécurité

Malgré un certain allègement du protocole sanitaire (plus de masque dans la cour), les 3 accès à l'école et la limitation du brassage restent d'actualité. Nous espérons vivement pouvoir accueillir les élèves en septembre dans des conditions normales d'enseignement. Les exercices « incendie » et PPMS ont tous été réalisés. Une commission « sécurité » est prévue le mardi 29 juin 2021.

Afin de répondre aux manques répétés de signal d'alerte efficace en cas d'attentat-intrusion, nous nous permettons de relancer le sujet : qu'en est-il du devis de l'entreprise « My Keeper » ? Qu'en est-il de la demande de subventions déposées en préfecture ?

- Le dossier pour équiper 25 classes a été monté et transmis en préfecture. Un retour est prévu pour fin juillet.

Fin de séance à 19h57

Les secrétaires de séance

M. Bonneau (parent) – Mmes Roux de Reilhac & Gardette (enseignantes)

